

Bulletin
Municipal

N° 91

Cléry-saint-André

Janvier 2023

La municipalité vous souhaite
une année apaisée !



PLATRERIE - ISOLATION
PLAQUES DE PLATRE

SASU **Pascal DESHAYES**

4, rue du Paré - 45370 CLERY-SAINT-ANDRÉ
Tél: 02 38 58 15 20 - Fax 08 26 38 49 76
pascal.deshayes0547@orange.fr

RGE QUALIBAT CERTIFICAT N° 121873

SARL ANTONIO - CÉDRIC

COUVERTURE - ZINGUERIE
VELUX - NETTOYAGE DE TOITURES
ISOLATION TOIT

12 Rue de la Fontaine 45370 CLERY SAINT ANDRÉ - CÉDRIC
49 Route de la Ferté 45150 JARGEAU - ANTONIO

06 88 75 74 76 **06 82 29 02 44**

 #Sarl-antonio-et-cedric
sarlantonioetcedric@orange.fr

RGE QUALIBAT

Tél: 06.21.26.23.93 - 02.38.45.92.11
Courriel: bruno.mothu@fr.fr
Facebook: fb.me/brunomothucouverture

Entreprise
Bruno MOTHU Couverture



+ de 30 ans d'expérience

2 sentier des Muralles - 45370 CLÉRY-SAINT-ANDRÉ



AMENAGEMENTS EXTERIEURS **DRY**

Terrassements
Clôtures - Allées

02 38 45 97 02

CLÉRY PEINTURE



Travaux de peinture intérieurs-extérieurs
Pose de parquet
Revêtements muraux et sol

ARIGAULT Marie-Laure
06 65 77 58 82
clery.peinture@gmail.com

15 ter rue Saint André
45370 CLÉRY SAINT ANDRÉ

 **GIRARD**

POMPES FUNÈBRES
MARBRERIE

Chambre funéraire
Contrats obsèques

2 rue du Général de Gaulle
45130 MEUNG-SUR-LOIRE

 **02 38 44 44 16**
girard.et.fils@wanadoo.fr

Prochaine réunion du Conseil Municipal

Lundi 30 janvier 2023

Les réunions ont lieu à 19h dans la salle du Conseil Municipal en mairie. Les séances sont publiques, n'hésitez pas à y assister.

► Horaires et lieux sous réserve des conditions sanitaires

Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi & jeudi : 8h30 - 12h
Mardi, mercredi & vendredi :
8h30 - 12h / 14h - 17h
Samedi : 9h - 12h

En période de vacances scolaires

Lundi, mercredi, jeudi & samedi :
9h - 12h
Mardi & vendredi
9h - 12h / 15h - 17h

Mairie de Cléry-Saint-André

94 rue du Maréchal Foch - BP 11

45370 Cléry-Saint-André

Tél : 02 38 46 98 98

Fax : 02 38 46 98 99

Courriel : accueil@clery-saint-andre.com

Site Internet : www.clery-saint-andre.com

Facebook : @ClerySaintAndre45

Édité à 1700 exemplaires

Conception : Service communication

Impression : Groupe Concordances



Directrice de la publication :

Tatiana DEPLANQUE

Coordination : Jérôme FALALA

Crédits photos : Associations,
Municipalité, Patrick Lebaupin.

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2023

Merci à nos annonceurs pour le partenariat effectif à la réalisation de ce bulletin municipal. C'est la preuve du dynamisme du commerce local, acteur essentiel de notre cadre de vie.

BRICO MARCHÉ

BRICOLAGE - JARDINAGE
DECORATION - ANIMALERIE
BATIMENT

45370 CLÉRY-SAINT-ANDRÉ

Tél. 02 38 45 12 89

OUVERTS LE DIMANCHE MATIN

SOMMAIRE

■	Édito	P.5
■	Patrimoine	
	Commémoration du 6e centenaire de la naissance de Louis XI	P.6
	Nuisance des pigeons dans le clocher de la Basilique	P.7
	Manifestations Culturelles	P.7
■	Culture	
	Marché de Noël	P.8
	À Beaugency, un cinéma de qualité et la proximité !	P.8
	EMM : Retour sur les derniers concerts	P.9
■	Collecte des déchets 2023	P.9
■	Économie	
	Maîtrise des coûts de fonctionnement de la municipalité	P.10
	Éco-gestes et utilisation de nos équipements collectifs sportifs	P.10
	Plan de sobriété énergétique.....	P.11
■	Citoyenneté	
	Élections au CME	P.12
	La journée du 11 novembre, Armistice	P.13
■	Informations	
	Passage de l'hiver et coupures d'électricité	P.14
	SAIP : Système d'Alerte et d'Informations aux populations	P.14
	FR-Alert : le nouveau dispositif d'alerte à la population française	P.15
■	Travaux	
	Un nouveau responsable aux services techniques	P.16
	Sécurisation rue Louis XI	P.16
	La rue du Buisson rénovée	P.16
■	Urbanisme	
	Connaissez-vous l'ADIL ?	P.17
■	Ville durable	
	Passage « Grémillon »	P.17
■	Action sociale	
	Téléthon / Repas des Aînés / Banque alimentaire / Octobre rose	P.18
■	Scolaire	
	Extension au périscolaire	P.19
■	Actualité associative	P.21
■	Droit d'expression	P.27





La municipalité vous souhaite
une année apaisée !





ÉDITO

Chères Cléricoises, Chers Cléricois,

Au nom du conseil municipal, je vous souhaite une bonne année 2023. Que cette nouvelle année vous apporte, joie, santé, de la réussite dans vos projets.

En cette période, il faut une grande force morale aux élus locaux pour ne pas sombrer dans le pessimisme ambiant. La nécessité de faire des économies n'est pas apparue ces derniers mois avec l'inflation post-Covid ou la guerre en Ukraine. Elle est en permanence dans la tête des élus responsables. Notre action n'est portée ni par la sobriété ni par l'abondance mais par le respect de l'argent public. Chaque projet réalisé doit avoir un impact sur la vie de nos habitants et présenter un bilan environnemental positif. L'État prévoit dans sa loi de Finances 2023 une diminution de 5% des budgets de fonctionnement des communes tout en nous alertant sur le coût de l'énergie et la revalorisation du point d'indice de la fonction publique. Aussi, même si la hausse des factures d'énergie sera une difficulté supplémentaire en 2023, nous nous adapterons à ces nouvelles contraintes, ce que nous faisons depuis toujours.

Vous le constatez tous les jours, la situation géopolitique pèse sur tous les budgets, celui des ménages mais aussi celui des communes. Nous devons nous projeter vers un avenir plus respectueux des ressources naturelles en tous genres, aller de l'avant, s'approprier les nouvelles technologies, adapter l'existant, dire non, parfois, aux demandes de toujours plus... Ce bulletin vous informe des actions entreprises pour diminuer nos consommations énergétiques, rénover des rues, créer des cheminements doux et des espaces végétalisés.

A mi-mandat de nos engagements de mars 2020, nous en avons réalisé plus de la moitié, réduit la dette, malgré la disparition progressive des impôts locaux. A l'époque, en prenant ces engagements nous ne connaissions pas encore la crise sanitaire et la guerre en Ukraine....Il a fallu s'adapter et reconsidérer dans le temps nos projets....pour exemple celui en cours de

réalisation qui concerne le restaurant scolaire et l'agrandissement des locaux périscolaires pour un budget de 1,2 million d'euros, le plus important de cette mandature.

Notre participation aux bureaux du Pays Loire Beauce, de la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire, nous permet d'être alerté et vigilant sur les possibilités de financement croisés, (à hauteur de 60 % pour le projet restaurant / périscolaire), sans lesquels de tels investissements ne seraient pas supportables par le budget de la commune. Je remercie les services, notre Directrice Générale qui par un travail de qualité, des dossiers structurés et déposés aux bons moments nous permet d'obtenir ce niveau de subventions. Certes il reste et restera toujours du travail pour améliorer votre cadre de vie, faire de Cléry une cité attractive et dynamique. Gérer les finances communales reste notre première préoccupation et avec le coût de l'énergie qui s'envole et qui pèsera sur notre capacité à investir, la marge de manœuvre est très restreinte. Depuis une dizaine d'années, nous réalisons des travaux d'isolation des bâtiments municipaux, nous rappelons les consignes d'utilisation des salles, du gymnase, l'extinction de l'éclairage public ces derniers mois sont autant de mesures que récemment le gouvernement nous a demandé d'appliquer pour baisser la consommation de 10 %. Cet objectif que nous avons anticipé, sera de ce fait difficile à atteindre.

Nous avons renforcé la sécurité des piétons, encouragé la pratique du vélo, à l'image de cette voie douce réalisée en 2022 entre le chemin des Murailles et la rue Maréchal Foch. Celle-ci sera ouverte au public courant 2023 et végétalisée d'arbres, d'arbustes et rosiers. Elle s'inscrit dans un maillage déjà important sur notre commune de ce type de déplacements. Comme chaque année, nous inscrivons au budget la rénovation et la mise en sécurité d'une rue. Avec le concours d'un conseiller en énergie partagée de l'Agence Départementale d'informations sur le logement, nous débutons une étude de géothermie sur nappes dont l'objectif est de remplacer les chaudières à gaz vieillissantes de l'école publique des Bergerêts. Cette étude s'étalera sur deux budgets avant travaux. Nous vous informerons de ses conclusions le moment venu.

Malgré les crises que nous subissons, vous pouvez compter sur notre détermination à faire avancer la commune.

Le Maire,
Gérard CORGNAC.



Commémoration du 6ème centenaire de la naissance de Louis XI en 2023

L'œuvre de Louis XI pour le Royaume de France

Louis XI avait une vision de la France unie et prospère. Il désirait 3 choses principales : que chacun puisse démarrer sa vie sans entrave, que la justice soit réformée de façon à éliminer attermolement et corruption, que la France soit soumise à une loi unique et ne connaisse plus qu'un seul poids, une seule mesure et une seule monnaie. Un ambitieux dessein que celui de remplacer les coutumes héritées d'un obscur passé et qui changeaient d'une province à une autre.

La guerre de Cent Ans, les guerres civiles, le banditisme avaient ruiné le pays : terres dévastées en friches, marais inondés, droits de propriété contestés ... Louis XI avec autorité a su rétablir l'ordre et a protégé les paysans accablés de dettes en interdisant aux propriétaires de réclamer des arriérés sur les instruments de travail. Il a su détruire le pouvoir des grands féodaux et stopper les divisions fratricides.

Si Louis XI n'a pas à proprement inventé le service postal, les courriers entre ambassades notamment se faisaient grâce aux « chevaucheurs », il a porté beaucoup d'attention aux expéditions qu'il voulait rapides et sûres. Il établit des relais distants de sept lieues. Il se passionne pour l'imprimerie et active le lancement d'entreprises de publications en français pour l'unicité des cultures.

Louis XI, esprit éclairé de son temps, comprend rapidement que le pouvoir politique se trouve de plus en plus lié au pouvoir économique. Seul l'argent sert véritablement à gouverner. Son autorité s'appuiera donc sur une bourgeoisie en plein essor, non sur une noblesse en déclin. Ce descendant des Capétiens devient un roi bourgeois, gouvernant un peuple bourgeois. La plupart des auteurs soulignent le rôle essentiel de Louis XI dans le passage d'un système économique archaïque à un système moderne, fondé sur l'industrie et les échanges commerciaux. La dynamique de l'activité économique lui permet de multiplier par quatre la fiscalité. Michelet constate avec admiration cette propension du roi au changement, à la nouveauté, et son mépris pour la tradition.

Louis XI s'est efforcé de placer de nombreux secteurs sous la férule de l'état suivant en cela l'impulsion donnée par son père et Jacques Cœur. Dans les cités il n'appréciait guère les conseils trop larges, démocratiquement élus, mais trop difficiles à contrôler. Il préférerait des comités d'administrateurs choisis par lui-même ou par ses officiers de confiance. Contrebalançant le pouvoir dominant de l'aristocratie il fit entrer dans ces comités de simples négociants et artisans (moins susceptibles de s'opposer au souverain).

Louis XI a su libérer le Royaume de l'occupation anglaise et donner



à la France ses futurs contours avec l'acquisition du Roussillon, du Maine et de l'Anjou, de la Provence, de la Franche-Comté et le rattachement de la Bourgogne et de la Picardie par le traité d'Arras. S'il n'a jamais privilégié l'engagement guerrier, dissuadant l'adversaire de toute attaque et préférant acheter la paix, il laisse à son fils une puissante armée, des francs archers et soldats ainsi que bon nombre de Suisses. Il lui lègue une artillerie de qualité, un pays pacifié avec des villes fortifiées et en paix avec tous les rois et princes voisins.

Louis XI rompt la continuité monarchique médiévale en bouleversant les conceptions traditionnelles de l'univers féodal. Il incarne cette transition naissante, cette modernité encore mal définie qu'est la Renaissance. Philippe de Commines, son historiographe, le définissait ainsi : un roi dont l'esprit travaillait nuit et jour à tracer les routes de l'avenir.

23 - 24 et 25 juin 2022 : un weekend à inscrire à tout prix dans vos agendas !

Nous nous devons de fêter la commémoration du 6ème centenaire de sa naissance avec faste.

Nombreuses manifestations et festivités sont en cours de préparation par la mairie pour les journées des 23 - 24 et 25 juin 2023. Un WE à inscrire à tout prix dans vos agendas.

Nuisance des pigeons dans le clocher de la basilique

Avec un peu d'insistance nous avons réussi enfin à nous débarrasser de ces volatiles et de leurs désagréments occasionnés dans la tour de la basilique.

Une nouvelle équipe est venue par deux fois nettoyer tous les excréments accumulés et éliminer les carcasses. Elle a surtout obturé avec du grillage galvanisé tous les orifices susceptibles de permettre aux pigeons de pénétrer, d'y faire un nid et de pérenniser leur présence.

Nous pouvons saluer l'équipe de nettoyage, l'entreprise Bodet campanaire, les échelles d'accès aux cloches sont propres, on

peut découvrir les inscriptions et poinçons gravés sur les cloches jusque-là masquées par les fientes. C'est une véritable iconographie que l'on découvre avec des motifs religieux, des estampilles de fondeur, des dates, des frises décoratives ... qui passionnent certains férus de l'histoire des cloches.

Espérons que les pigeons ne reviendront pas de sitôt y établir leur demeure et dégrader notre patrimoine.



Manifestations culturelles à venir en 2023...

Février

04/02 Spectacle jeunesse - Du bazar dans la dînette

Mars

11/03 Dîner spectacle - Comédies Musicales et Magie

31/03 Spectacle - Printemps des Poètes

Avril

14/04 Remise des prix - Concours de poésie & Lectures poétiques et musicales

Juin

03/06 Concert - Orchestre « Confluence »

04/06 Festivité populaire - Fête de Saint-André

23-24-25/06 Festivité - 6^e centenaire Louis XI

Juillet

13-14/07 Festivité populaire - Fête Nationale

Septembre

02/09 Manifestation - Forum des associations & Accueil des nouveaux arrivants

10/09 Marché - Marché Villageois & Vide-greniers

Octobre

06-07-08/10 Concert - Grand chœur de Cléry



Ne ratez aucune date !

Suivez-nous sur :

- notre site internet,
- notre page Facebook
- l'application Citykomi !





Marché de Noël du Vendredi 9 décembre 5e édition

Cette année encore et pour sa 5ème édition, c'est dans la bonne humeur et dans une ambiance musicale, que le marché de Noël a pris place cour de la mairie.

Cette année encore Cléry a accueilli 18 stands sur son marché de Noël, composés de commerçants, d'artistes et artisans ainsi que les associations, qui vous ont proposé des produits locaux, de fêtes, de décoration, d'artisanat, d'art, de solidarité.

Les bonnes odeurs de crêpes et de vin chaud sont venues égayer nos papilles et nous avons pu écouter les enfants de l'école Notre-Dame qui, sur scène, nous ont offert un récital de chants de Noël.

Quel plaisir également d'écouter nos courageux élèves de l'École

Municipale de Musique qui, malgré le froid, ont réchauffé l'ambiance ! Tout comme les musiciens de l'Harmonie qui, chaleureusement et habillés dans le thème, nous ont accompagnés sur cette soirée. Et c'est sur la musique bretonne du Bagad Ster Glaz que le marché s'est clôturé.

Nous remercions également le Père Noël qui, durant toute la durée du Marché de Noël, était présent.

A Beaugency, un cinéma de qualité et la proximité !

Connaissez vous le cinéma Le Dunois ? C'est un équipement de proximité qui propose à Beaugency une programmation tout public diversifiée. Il dispose d'installations techniques dignes des grands complexes mais à un tarif beaucoup plus accessible et dans une ambiance familiale !

Dernière salle de cinéma entre Orléans et Blois, le cinéma Le Dunois de Beaugency continue de tirer son épingle du jeu. Avec une programmation diversifiée et 11 à 15 séances par semaine en moyenne, le cinéma accueillait avant la crise sanitaire environ 30 000 spectateurs par an provenant du Loiret et du Loir-et-Cher. Le public apprécie l'accueil personnalisé et familial.

Le prix du billet (8 € en plein tarif, 6,70 € en tarif réduit, 4 € pour les moins de 14 ans) est beaucoup plus accessible que dans les grands complexes. Mais le plaisir y est équivalent. La salle climatisée de 200 places est équipée en projection numérique et son Dolby® 7.1 et offre une véritable qualité de son et de confort. Un système d'audiodescription rend le cinéma accessible au public malvoyant.

La plupart des grands films y sont projetés, souvent en sortie nationale. Le Dunois est aussi membre de l'Association des Cinémas du Centre et labellisé « Art et Essai » et propose donc une programmation indépendante, pour les grands comme les plus petits avec notamment le dispositif « 1,2,3...Ciné » qui fait découvrir des dessins animés originaux et créatifs aux plus jeunes. Le Dunois accueille même des



avant-premières, comme les récentes venues du duo les Bodin's, du réalisateur Laurent Charbonnier ou de l'équipe du film La Malédiction des Dunois tourné entre Beaugency, Cléry-Saint-André et Orléans.

Le cinéma est aussi un véritable atout éducatif pour le territoire puisqu'il accueille de très nombreuses séances scolaires pour les écoles, collèges et lycées des communes alentours tout au long de l'année. Les écoles bénéficient d'un tarif négocié de 2,50€ par élève.

Cinéma Le Dunois - 11 Rue de la Maille d'Or, 45190 Beaugency
– Tel : 02 38 44 81 01 – Mail : cinema@ville-beaugency.fr

Programme disponible sur le site de la ville de Beaugency:

www.beaugency.fr/actualite/sorties-cine, sur Allociné, à l'accueil du cinéma ou dans les commerces et mairies du territoire.

EMM: retour sur les derniers concerts

Une fin d'année riche et diversifiée en terme de représentations pour les élèves et les professeurs de l'Ecole de Musique Municipale.

En novembre, l'Ecole Municipale de Musique représentée par les classes de bois a été invitée à partager le concert de la Sainte Cécile de l'Harmonie de Cléry. Nous n'étions pas les seuls présents sur scène ce soir là, l'école de musique de Chaingy faisait également partie de la fête. Les deux écoles sont plutôt proches puisque 4 professeurs enseignent dans les 2 structures et étaient d'ailleurs présents ce soir là ! Une belle soirée qui en promet une seconde, puisqu'un retour est prévu sur l'année 2023-2024, à Chaingy cette fois-ci !

L'EMM a offert une Aubade musicale au marché de Noël le vendredi 9 décembre avec l'ensemble de cuivre et l'orchestre junior.

Pour clôturer l'année 2022 en musique, l'EMM s'est produit lors d'un concert de Noël lundi 12 décembre à l'Espace Loire. Ce fut l'occasion pour les plus jeunes de monter sur scène pour la première fois ! Pour le public présent ce soir là, l'histoire de la culotte du loup a tricoté la soirée avec du joli fil doré !

En 2023, d'autres événements à venir ! Des auditions de jeunes pousses, grandes pousses... un concert de printemps... A bientôt!



Collecte de déchets 2023 : Les jours changent !

Attention, les habitudes changent pour 2023 et les jours de collecte des déchets par Véolia, évoluent.

En 2022, vous sortiez vos bacs noirs le mercredi matin et vos bacs jaune le vendredi matin des semaines paires.

En 2023 les jours de collecte sont modifiés:

Bac noir (déchets ménagers) :

► **Lundi matin**

Bac jaune (emballages ménagers recyclables) :

► **Mercredi matin (semaine paire)**

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
01 Lu	01 Me	01 Me	01 So	01 Lu	01 Je
02 Lu	02 Je	02 Je	02 Di	02 Mo	02 Ve
03 Ma	03 Ve	03 Ve	03 So	03 Ma	03 So
04 Me	04 So	04 So	04 Mo	04 Je	04 Di
05 Je	05 Di	05 Di	05 Ma	05 Ve	05 Lu
06 Ve	06 Lu	06 Lu	06 Je	06 So	06 Mo
07 So	07 Ma	07 Ma	07 So	07 Di	07 Me
08 Di	08 Me	08 Me	08 So	08 Lu	08 Je
09 Lu	09 Je	09 Je	09 Di	09 Mo	09 Ve
10 Ma	10 Ve	10 Ve	10 So	10 Ma	10 So
11 Me	11 So	11 So	11 Mo	11 Je	11 Di
12 Je	12 Di	12 Di	12 Ma	12 Ve	12 Lu
13 Ve	13 Lu	13 Lu	13 Je	13 So	13 Mo
14 So	14 Ma	14 Ma	14 So	14 Di	14 Me
15 Di	15 Me	15 Me	15 So	15 Lu	15 Je
16 Lu	16 Je	16 Je	16 Di	16 Mo	16 Ve
17 Ma	17 Ve	17 Ve	17 So	17 Ma	17 So
18 Me	18 So	18 So	18 Mo	18 Je	18 Di
19 Je	19 Di	19 Di	19 Ma	19 Ve	19 Lu
20 Ve	20 Lu	20 Lu	20 Je	20 So	20 Mo
21 So	21 Ma	21 Ma	21 So	21 Di	21 Me
22 Di	22 Me	22 Me	22 So	22 Lu	22 Je
23 Lu	23 Je	23 Je	23 Di	23 Mo	23 Ve
24 Ma	24 Ve	24 Ve	24 So	24 Ma	24 So
25 Me	25 So	25 So	25 Mo	25 Je	25 Di
26 Je	26 Di	26 Di	26 Ma	26 Ve	26 Lu
27 Ve	27 Lu	27 Lu	27 Je	27 So	27 Mo
28 So	28 Ma	28 Ma	28 So	28 Di	28 Me
29 Di	29 Me	29 Me	29 So	29 Lu	29 Je
30 Lu	30 Je	30 Je	30 Di	30 Mo	30 Ve
31 Ma		31 Ve		31 Me	

LES BONS GESTES

- Sortez vos bacs la veille au soir
- Présentez votre bac poignée côté route
- N'imbriquez pas les emballages
- Rentez votre bac après le passage du camion de collecte
- Et n'oubliez pas : tous les emballages se trient !

QUAND SORTIR MA POUBELLE ?

- Jours fériés (report au jour suivant)
- Ordures ménagères : Lundi
- Emballages ménagers : Mercredi en semaine paire
- Vacances scolaires Zone B

Une question ?

Service Collecte des déchets
02 38 45 59 35
collecte.dechets@cccterresduvaldeloire.fr
www.cccterresduvaldeloire.fr

Rappels

► **Quand la collecte tombe un jour férié, elle est reportée au lendemain.** Pour mieux anticiper ces décalages, reportez-vous au calendrier de collecte 2023.

► **Pensez à sortir vos bacs la veille du jour de collecte.** Pour des raisons de sécurité, tout sac déposé à côté ou au-dessus de votre bac ne sera pas collecté.

► **Toute détérioration de l'un de vos bacs est à signaler au Service Collecte des déchets** de la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire (02 38 44 59 35) qui procédera à sa réparation ou son remplacement.

► **Pour vous aider dans le tri, téléchargez le guide de tri**, édité par la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire, disponible sur notre site internet à la rubrique « gestion des déchets ».

SÉCURITÉ

Trop de bacs ne sont pas rentrés une fois la collecte effectuée, occasionnant des difficultés de circulation sur les trottoirs empruntés par les piétons, notamment le long de la rue du Maréchal Foch. À titre d'information, vous vous exposez à une amende de 35€ si vous ne rentrez pas vos bacs dans les 12h suivant la collecte.

Référez-vous au calendrier 2023 glissé dans ce bulletin



L'impression du bulletin municipal et la maîtrise des coûts de fonctionnement de la Municipalité

Dans un contexte marqué par l'accélération du dérèglement climatique et de tensions internationales sur l'approvisionnement en énergie, la transition énergétique est une priorité. C'est en ce sens et afin de répondre aux attentes du gouvernement que la municipalité agit!

Le plan de sobriété énergétique présenté début octobre par le Gouvernement va permettre de faire la chasse au gaspillage et chacun d'entre nous peut y contribuer en consommant moins et mieux.

L'objectif du Gouvernement est de réduire de 40% la consommation d'énergie du pays d'ici 2050 afin d'atteindre la neutralité carbone, et de diminuer notre consommation d'énergie de 10% par rapport à celle de 2019 dans les deux prochaines années. Pour cela, il nous faut transformer durablement nos habitudes et nos comportements, en baissant le chauffage, en éteignant les lumières, ou en consommant moins d'eau, moins de papier également et en triant nos déchets...

Du changement pour également les bulletins municipaux

Le gouvernement demande également aux collectivités, dans sa loi de finances 2023 – 2027 une limitation des dépenses de fonctionnement. Pour pouvoir y répondre favorablement, la municipalité via la commission communication, a décidée de limiter les impressions des bulletins municipaux. De même les agents

agissent déjà sur cette réduction de dépenses de fonctionnement dans les politiques d'achat et en privilégiant le recyclage.

Vous trouverez dorénavant le feuillet concernant le vote du budget, en numérique. Ce dernier sera donc accessible et disponible chaque année après le vote du budget, sur notre site internet. Pour les personnes qui le souhaite, une version papier sera possible sur demande à l'accueil de la mairie.

En résumé :

- En janvier est distribué 1 bulletin avec la plaquette de la saison culturelle CCTVL
- En mars le feuillet concernant le budget sera disponible en numérique.
- En mai est distribué 1 dépliant concernant les estivales de la municipalité (disponible également en mairie et à l'office du tourisme)
- En octobre est distribué 1 bulletin.



Éco-gestes et utilisation de nos équipements collectifs et sportifs

Comme évoqué dans l'édito de monsieur le maire il est important que la municipalité fasse attention à ses dépenses. Les élus veillent au confort et à l'utilisation des équipements municipaux. C'est pourquoi nous devons agir ensemble. Concernant l'utilisation de nos équipements sportifs et associatifs, soyons tous acteurs par des éco gestes simples.

Ces mesures doivent, bien sûr, ne pas nuire à la sécurité des usagers et des sportifs il faut simplement agir avec discernement. On peut également réduire légèrement certaines activités plus consommatrices d'énergie à l'avantage d'autres solutions. La municipalité veille à la maîtrise des factures pour que chacun puisse continuer la pratique des activités de loisirs.

Je baisse, j'éteins, je décale. Chaque geste compte !



Je favorise les déplacements en covoiturage, à pied, vélo ou trottinette



Je ne touche pas aux thermostats dans les salles



Je sensibilise mes coéquipiers aux éco-gestes



J'utilise une gourde plutôt qu'une bouteille en plastique

Tensions sur le réseau électrique cet hiver : que contient le plan de sobriété énergétique ?

Pour éviter la panne générale et incontrôlée, le gouvernement ainsi que les différents acteurs concernés multiplient les scénarios. Un plan de sobriété énergétique, dévoilé en octobre dernier, invite entreprises et particuliers à faire des efforts pour diminuer la consommation électrique cet hiver. En voici les 15 mesures phares :

- 1. Une température maximale de 19°C dans les bureaux, de 16°C la nuit, et de 8°C quand le bâtiment ferme plus de 3 jours.
- 2. Un décalage de 15 jours du début et de la fin de la période de chauffe, lorsque la température le permet.
- 3. Une moindre utilisation de l'eau chaude sanitaire dans les bureaux, à l'exception des douches.
- 4. Une mobilité plus sobre : le covoiturage est récompensé d'un bonus, et l'usage des transports en commun est encouragé.
- 5. Le chauffage baissé de 19°C à 18°C dans les bureaux lorsque le signal Ecowatt est rouge.
- 6. Le télétravail sera privilégié afin de réduire la consommation de carburant.
- 7. Une limite de vitesse à 110km/h sur l'autoroute pour les agents employant leur véhicule de service lors de trajets professionnels non urgents.
- 8. Une baisse de la consommation liée à l'éclairage public. Cela consiste en l'extinction des lumières à certains horaires, à la réduction de l'intensité lumineuse.
- 9. Une réduction du chauffage dans les équipements sportifs. Notamment dans les piscines, les gymnases...
- 10. Une réduction du nombre de mètres carrés chauffés « en regroupant les services publics dans les locaux les mieux adaptés, quitte à les utiliser sur de plus grandes plages horaires » indique la circulaire du ministère de la Transition écologique.
- 11. Un engagement des entreprises dans diverses mesures telles que la réduction de l'éclairage extérieur ou le regroupement des déplacements.
- 12. Une réduction de près de 50% du temps avant et après les matchs pour les compétitions en journée, et plus de 30% pour les matchs en soirée.
- 13. Mise en place d'un bonus sobriété par les fournisseurs d'électricité.
- 14. Proposition d'une aide pouvant aller jusqu'à 9 000 euros pour passer d'une chaudière au gaz à une pompe à chaleur en logement individuel.
- 15. La mise en place d'une météo de l'électricité via le signal Ecowatt.



Je prends soin du matériel qui est mis à ma disposition



je prends une douche d'une durée raisonnable



Avant de partir, je vérifie les fermetures et les extinctions



Je jette mes déchets dans la poubelles et je rends les locaux propres



J'éteins toutes les lumières en partant



Chacun, à son échelle, peut trouver le moyen de contribuer à notre indépendance énergétique et à la maîtrise des dépenses. Soyons tous responsables.





Élection le 19 novembre dernier du Président et du Vice-président du CME pour l'année scolaire 2022 / 2023.

Les candidats étaient les suivant :

DIEUMEGARD Lalie / TELLIER Maël / NOEL-MENIN Louis / DEPOND Emilien / KIANGATA Hygie

Avec 5 voix **NOEL-MENIN Louis est élu Président** du CME pour l'année 2022/2023.

Avec 4 voix **TELLIER Maël est élu Vice-Président** du CME pour l'année 2022/2023.

DIEUMEGARD Lalie avait également obtenue 4 voix.

Conformément aux règles des élections en France c'est la personne la plus âgée qui est élue en cas d'égalité. Maël a donc été élu Vice-Président.

Les projets du CME pour l'année 2023

Un logo pour la bibliothèque

Les enfants du CME avaient proposé des idées de noms pour la nouvelle bibliothèque. Et ce sont les habitants de la commune qui ont choisi le nom définitif Cléry'stoire par le biais d'un vote sur internet et durant le forum des associations. Dans la continuité de ce projet les enfants du CME choisiront le nouveau logo de la bibliothèque. Et par ailleurs, d'autres enquêtes seront proposées dans les écoles pour recueillir les envies des enfants en terme de livres, bandes dessinées, etc...

Le concours des maisons illuminées annulé

Le concours de maisons illuminées n'a malheureusement pas eu lieu cette année en raison de la situation économique et énergétique. Dans un objectif collectif de réduction des dépenses énergétiques il ne paraissait pas judicieux d'encourager les habitants à décorer leurs maisons avec ce concours.

Un concours municipal des jardins fleuris au printemps 2023

Suite à l'annulation du concours des maisons illuminées, les enfants se sont penchés sur une autre idée de concours dans le même principe que les décorations de Noël. Il s'agit d'un concours des jardins fleuris.

Les participants pourront s'inscrire prochainement en mairie via un dossier d'inscription. Une communication sera évidemment faite sur nos supports. Vous pouvez cependant déjà noter que ce sont les jeunes conseillers qui seront jury sur la journée du 10 juin 2023. Un parcours sera établi afin que les enfants puissent aller visiter tous les jardins des différents candidats.

Une participation à l'événement phare de cette année 2023, l'anniversaire de la naissance de Louis XI

Cette année, sera célébré l'anniversaire des 600 ans de la naissance de Louis XI. Après avoir échangé avec les enfants sur les raisons de l'importance de Louis XI pour la ville, il a été proposé aux enfants du CME de participer à l'événement qui se tiendra le 24 juin au matin. L'équipe du service Enfance-Jeunesse travaille actuellement sur le déroulement de cette animation mais nous savons dorénavant déjà qu'il s'agira de stands d'animation et de jeux de l'époque. Les enfants du CME seront mis à contribution pour tenir les stands.

D'autres projets se poursuivent et/ou se mettent en place

- Poursuivre la décoration de la ville avec les panneaux des apports volontaires.
- Sensibiliser à la nature et à l'environnement.
- Répéter les ateliers intergénérationnels en collaboration avec l'Arche des souvenirs.
- Créer un partenariat avec la caserne des pompiers.
- Mettre en place une exposition sur l'histoire de Cléry jusqu'au plus loin possible...

La journée du 11 novembre 1918, Armistice.

Un armistice est une suspension provisoire des combats dans le but de négocier une fin des hostilités. Le 11 novembre 1918 à 5h45 du matin, l'armistice est signé dans les conditions demandées. Les hostilités sont suspendues le même jour à 11 heures.

Ainsi, chaque année, le 11 novembre donne lieu à des cérémonies devant les monuments aux morts. Avec la disparition du dernier Poilu, Lazare Ponticelli, le 12 mars 2008, le sens de la commémoration a évolué. Il ne s'agit pas de célébrer la victoire de 1918 mais plutôt la fin de la guerre et l'amorce du rapprochement européen. Depuis la loi du 28 février 2012, le 11 novembre est le jour anniversaire de l'armistice de 1918 mais aussi de la commémoration annuelle de la victoire et de la paix. Ce jour là, il est rendu hommage à tous les morts pour la France.

Ce 11 novembre dernier, l'hommage a été rendu et monsieur le Maire a félicité nos jeunes petits poilus, porte drapeaux, en tête du cortège de Cléry-Saint-André. Il a remercié également nos jeunes adolescents portes drapeaux qui, grâce à leur implication, pérennisent le souvenir et sa transmission à la génération future.



AFIN DE PRÉSERVER LA DOUCEUR DE VIVRE ET L'HARMONIE AU SEIN DE LA COMMUNE, NOUS VOUS REMERCIONS DE BIEN VOULOIR RESPECTER CES QUELQUES RÈGLES.



LINGETTES DANS LES TOILETTES

Ce type de déchets cause de graves dysfonctionnements dans le réseau d'assainissement

► Le coût des réparations liées à ces dysfonctionnements impacte le budget et par répercussion votre facture d'eau.



NUISANCES SONORES : HORAIRES À RESPECTER

Sur notre commune, les horaires autorisés pour les travaux bruyants (tonte, taille...) sont fixés par l'arrêté du Préfet du Loiret du 1er mars 1999.

- les jours ouvrés : 8h30-12h / 14h30-19h30
- les samedis : 9h-12h / 15h-19h
- les dimanches et jours fériés : 10h-12h



DÉJECTIONS CANINES

De plus en plus de déjections canines sont constatées sur nos trottoirs, malgré les efforts constants des agents municipaux. Des panonceaux ont été positionnés sur la commune rappelant aux propriétaires d'animaux les sanctions auxquelles ils s'exposent. ► Amende encourue : 68 €



COLLECTE EN PORTE À PORTE

Bac noir - Lundi matin / Bac jaune - Mercredi matin (semaine paire). Sortir les bacs la veille au soir du jour de la collecte. Pour le confort et la sécurité, les bacs doivent être rentrés dans les 12h suivantes
► Amende encourue : 35€



ENTRETIEN DES TROTTOIRS ET PIEDS DE MURS

Chacun est le jardinier du trottoir devant chez lui. Nous vous invitons à recourir aux méthodes durables : arrachage, binage, eau bouillante... et les déchets produits doivent être ramassés, compostés ou évacués en déchetterie.



POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

La commune est dotée de six points d'apport volontaire dont vous pouvez retrouver la liste des implantations sur notre site internet. ► Pour préserver la tranquillité des habitations les plus proches, merci de respecter le créneau horaire 8h-20h pour les dépôts.



ENTRETIEN ABORDS DE L'ARDOUX

Pour les propriétaires riverains d'un cours d'eau, l'enlèvement des embâcles et l'entretien de la végétation sont un devoir (Art. L-2015-14 du Code de l'Environnement).

► Contact : SMETABA au 07 88 06 60 89.



CONCILIATEUR DE JUSTICE

Il a pour mission de permettre le règlement à l'amiable des différends qui lui sont soumis, et impliquant des personnes physiques ou morales.
► Sur rendez-vous en Mairie, le second mercredi de chaque mois.



Passage de l'hiver et coupures d'électricité

Dispositions à prendre en cas de potentiel délestage sur le réseau électrique.

De quoi s'agit-il ?

Dans le contexte de crise énergétique, la consommation d'électricité pourrait être supérieure à la production malgré les efforts collectifs de sobriété énergétique.

En dernier recours, une solution appelée «délestage» permet de réaliser des coupures temporaires, d'une durée de 2h, maîtrisées et localisées, par zone géographique, au moment des pics de consommation d'électricité le matin entre 8h et 13h et le soir de 18h à 20h.

Ce dispositif est activé à la demande de RTE (gestionnaire du réseau de transport) et mis en place par Enedis (gestionnaire du réseau de distribution) directement sur le réseau électrique moyenne tension.

Être alerté sur le site www.monecowatt.fr

Rendez-vous sur le site www.monecowatt.fr pour vous inscrire à l'alerte «vigilance coupure» et participer aux actions de sobriété à travers des éco-gestes.

En cas de travaux sur le réseau, téléchargez l'application Enedis à mes côtés ou contactez le Centre d'Appels Dépannage d'Enedis par téléphone 24h/24, 7j/7: 09 726 750 45

En pratique

Je n'ai pas accès à internet?

Je peux appeler le 09 70 82 00 70 (serveur vocal)

Mesures de précautions à prendre

- Ne pas utiliser l'ascenseur
- Limiter l'ouverture de votre frigo et des fenêtres pendant la coupure
- Prudence lors de l'utilisation de bougies
- Ne pas recourir à des solutions d'alimentation électrique non sécurisées
- Ne pas manipuler le disjoncteur ni le compteur pendant la période de coupure

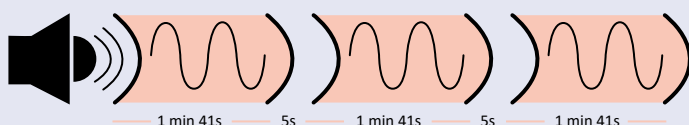
À savoir

- Les techniciens d'Enedis ne sont pas impliqués dans le cadre des coupures temporaires liées au passage de l'hiver, elle seront réalisées à distance.
- Ces potentielles coupures temporaires ne sont pas effectuées via le compteur électrique.
- La réalimentation électrique s'effectuera automatiquement à distance sans aucune action de votre part.

SAIP : Système d'Alerte et d'Informations aux Populations

En local, le SAIP que nous connaissons est donc complété par le dispositif FR-Alerte. Malgré tout, et même si nous sommes habitués à entendre sa sirène retentir le 1er mercredi de chaque mois afin de tester son fonctionnement, savez-vous reconnaître un signal d'alerte qui ne relève pas d'un exercice?

Le signal national d'alerte se compose d'un son modulé, montant et descendant, de trois séquences d'une minute et quarante et une secondes, séparées par un intervalle de cinq secondes.



La fin de l'alerte est annoncée par un signal continu de 30 secondes. Tous les premiers mercredi du mois à midi, les sirènes font l'objet d'un exercice. Cet essai mensuel ne comprend qu'un seul cycle d'une minute et quarante et une secondes seulement.

Comportements réflexes de sauvegarde à adopter

En situation de crise, les réseaux téléphoniques et/ou internet pourraient ne plus fonctionner. La diffusion hertzienne est celle qui a le plus de chance de résister. Les antennes de radio France sont les stations de référence pour obtenir des informations quant à la nature et l'évolution de la crise. Vous pourrez ainsi adapter votre comportement en conséquence.

- Si l'on vous demande de vous confiner : arrêtez la climatisation, le chauffage et la ventilation, bouchez les ouvertures (fentes, portes, aérations, cheminées...) afin de vous protéger d'une éventuelle pollution de l'atmosphère.
- ou, sur ordre des autorités, évacuer. Tenez-vous prêts à évacuer dans les plus brefs délais. Afin de vous préparer au mieux à une évacuation, la brochure « Je me protège en famille » aide à la constitution anticipée d'un kit d'urgence.



FR-Alert : le nouveau dispositif d'alerte à la population française

FR-Alert est le nouveau dispositif d'alerte et d'information des populations. Déployé sur le territoire national depuis fin juin 2022, FR-Alert permet de prévenir en temps réel toute personne détentrice d'un téléphone portable de sa présence dans une zone de danger afin de l'informer des comportements à adopter pour se protéger.

Si vous vous trouvez dans l'une des zones concernées par un danger imminent, vous pourrez recevoir une notification accompagnée d'un signal sonore spécifique, même si votre téléphone portable est en mode silencieux.

Qu'est-ce que FR-Alert ?

FR-Alert est un nouveau système d'alerte des populations qui permet d'envoyer des notifications sur les téléphones mobiles des personnes présentes dans une zone concernée par un incident majeur. Le dispositif FR-Alert repose sur la technologie de diffusion cellulaire. Les messages d'alertes sont diffusés sous la forme d'ondes radio par les antennes de télécommunication et non pas par SMS, afin d'éviter de saturer le réseau en cas d'envoi à un grand nombre de personnes. Ce dispositif de diffusion cellulaire est actif dans les départements métropolitains pour les téléphones mobiles dotés de technologies d'accès aux réseaux de 4e et 5e génération (4G et 5G).

La diffusion cellulaire sera complétée par le système de SMS géolocalisés fonctionnant sur de la 2G ou 3G. Les notifications seront diffusées sous la forme d'un SMS classique.

FR-Alert est conçu pour alerter toute personne présente dans la zone de danger grâce aux réseaux de télécommunications. Il n'est donc pas nécessaire de s'inscrire au préalable pour recevoir les alertes ou de télécharger une application mobile.

Si vous vous trouvez dans une zone confrontée à une menace ou à un grave danger, vous recevez une notification accompagnée d'un signal sonore spécifique et d'une vibration, même si votre téléphone mobile est en mode silencieux, hors connexion ou en mode avion.

Les notifications peuvent transmettre des informations sur :

- la nature du risque ;
- l'autorité qui diffuse l'alerte ;
- la localisation du danger ;
- l'attitude à adopter ;
- le cas échéant un lien pour obtenir des informations supplémentaires sur un site internet officiel.

Des informations complémentaires relatives à l'évolution de la situation ainsi que la fin de l'alerte sont diffusées par notification, dans la même zone géographique.

Ce dispositif complète le système d'alerte et d'informations des populations (SAIP) qui comprend plus de 2 000 sirènes raccordées à un logiciel de déclenchement à distance, la mobilisation des télévisions et radios pour la diffusion des messages d'alerte et celle des comptes institutionnels sur les réseaux sociaux.

Quels sont les événements concernés ?

L'usage de FR-Alert est limité aux cas d'urgence, dangers imminents ou en cours, qui impliquent d'alerter la population située dans la zone de danger pour leur recommander des gestes d'autoprotection.

Les événements majeurs qui peuvent faire l'objet d'une notification d'alerte sont :

- événements naturels ;
- accidents biologiques, chimiques, nucléaires ;
- dangers sanitaires ;
- incidents technologiques et industriels ;
- événement grave de sécurité publique, attentat terroriste.



Un nouveau responsable aux services techniques

Les services techniques d'une ville, qu'elle que soit sa taille, sont un organe essentiel au bon fonctionnement général de la commune. En ce début d'année 2023, nous y accueillons deux nouvelles recrues.

Stephen Rivoal, Responsable des Services Techniques a quitté ses fonctions au 31 décembre 2022 pour rejoindre la ville de Neuville-au-Bois. Nous le remercions pour ces 3 années de service au sein de notre commune.



Un nouveau responsable des Services Techniques

C'est Sébastien Penot, Cléricois et pompier volontaire à la caserne de Cléry-Saint-André depuis plusieurs années, qui le remplace depuis le 1er janvier.

Titulaire d'une formation en électrotechnique, ses différentes expériences et compétences l'ont mené jusqu'à s'occuper de la maintenance électrique de l'ensemble des systèmes de la verrerie Loirétaine, Duralex. Il entre ensuite dans la fonction publique territoriale en 2012 à la Métropole d'Orléans, où, rattaché à la Direction du Cycle de l'Eau et des Réseaux d'Énergie, il est en charge de la maintenance des postes de relèvement et des organes électriques de la station d'épuration d'Orléans La Source.

En 2019, il prend la responsabilité de l'équipe Logistique de la Direction de l'Éducation pour le compte de la ville d'Orléans. Il élabore les documents de suivi budgétaire et des stocks de produits et de matériels (ainsi que les procédures pour leur utilisation), gère les besoins matériels, logistiques et la planification des livraisons des 67 écoles, des 5 centres de loisirs et des 18 crèches rattachées au CCAS de la Ville d'Orléans.

Un nouveau soutien dans l'équipe

Afin de procéder au renforcement de l'équipe qui oeuvre aux services techniques, la commune se dote d'un nouvel agent polyvalent.



Sébastien Texier, trentenaire et dynamique, possède de nombreuses compétences aussi variées que nécessaires à la bonne conduite du poste qui lui est aujourd'hui confié : Chauffeur poids lourd, menuisier, employé polyvalent dans le secteur de l'imprimerie, il a également travaillé pour la société cléricoise

Daudin durant 5 ans. Jusqu'à sa prise de poste à Cléry-Saint-André, il était technicien polyvalent à la Mairie de Beaugency.

Nous leur souhaitons, à tous deux, la bienvenue dans nos services !

Sécurisation rue Louis XI

Depuis le début du mandat, le sujet de la sécurisation de la rue Louis XI et le carrefour Maisons Rouges - rue des Bordes, est en réflexion. Des idées d'aménagement ont été émises lors des commissions sécurité. En parallèle, la Municipalité a rencontré les services techniques des routes du département du Loiret afin de recueillir leur avis et leur expertise.

Un comptage a été mis en place afin de déterminer le nombre de véhicules, leurs catégories et leurs vitesses afin d'adapter au mieux ce carrefour pour la sécurité de tous : Cléricois, touristes, utilisateurs de l'école Notre-Dame.

Toujours dans une optique d'améliorer la circulation des différents usagers de la voirie, un marquage spécifique aux cyclistes a été réalisé, sécurisant leur passage rue des Bordes, jusqu'à la liaison verte en direction du parc De Gaulle.



La rue du Buisson rénovée

Dès le 19 octobre, le C3M a procédé au remplacement de la canalisation principale d'eau potable et la suppression de tous les branchements en plomb.

Dans la foulée, la municipalité a décidé de restaurer cette voie sur 180 mètres avec la pose de bordures et la reprise de l'enrobé sur la chaussée et les entrées charretières.

Ces travaux ont été terminés le 6 décembre 2022.



Vous connaissez l'ADIL ?

L'ADIL ou Agence Départementale d'Information Logement est un service public pour les particuliers. Elle conseille et informe gratuitement les particuliers sur toutes les questions juridiques, financières et fiscales du logement.



Sur vote du Conseil municipal, une convention a été signée avec l'ADIL pour accompagner la collectivité dans la rénovation de ses bâtiments municipaux.

L'ADIL a pour objectif de permettre à tout accédant de mener son projet d'accès à la propriété en toute sécurité financière et juridique. Pour cela, elle établit au futur accédant un plan de financement ou un diagnostic financier personnalisé.

L'ADIL 45 est un référent juridique départemental en matière de logement au service des élus, des travailleurs sociaux, des acteurs de l'habitat... Elle est, également, un observateur privilégié de la demande des particuliers, du comportement des ménages et des pratiques immobilières.

L'ADIL ne remplit aucune fonction commerciale ou de négociation. Elle ne remplit pas la mission de défense du consommateur. Si elle renseigne les particuliers sur des points précis du droit du logement, elle reste en dehors de tout acte contentieux. Son rôle s'arrête, en ce domaine, à orienter le public vers les organismes spécialisés, tels que les associations de défense des locataires ou les syndicats de propriétaires, dont les coordonnées sont mises à la disposition du public.

À Cléry-Saint-André, des conseillers assurent des permanences le premier mardi de chaque mois sur rendez vous au 02 38 62 47 07.

► Plus d'information sur www.adil45-28.org

VILLE DURABLE



Passage « Grémillon »

2022 année de plantations sur la commune de Cléry ... pas loin de 600 arbustes, 60 rosiers et 20 arbres remarquables ont été plantés sur la future voie douce reliant la rue du Maréchal Foch au sentier des Bergères.

Création paysagère réalisée en régie par les services techniques, les élus, bénévoles et l'appui précieux d'Alain Grillon pour les esquisses, le choix des espèces et la coordination du chantier.

La haie joue un rôle majeur sur notre territoire, non seulement elle a un intérêt environnemental important en matière de protection, de richesse écologique, de patrimoine... Elle maintient la diversité des paysages, garantit un cadre de vie de qualité, peut réduire la vitesse du vent....

Elle représente également un réservoir d'abris et d'apport de nourriture pour les oiseaux, insectes et permet de diversifier la faune et la flore.

Alors, dès le printemps 2023 venez cheminer, rêver sur cette nouvelle voie...



Téléthon

C'est le Samedi 19 novembre 2022 à l'Espace Loire que la municipalité et les associations Cléricoises ont proposé une journée placée sous le signe de la générosité !

Un grand merci à l'AAS Cléry Gym Danse Fitness, aux musiciens du Bagad STER GLAZ, à l'AASC Boules Lyonnaises, à l'association Loisirs Détente et au Comité des Fêtes .

Un second rendez-vous proposé à l'école des Bergerêts

Les services périscolaires ont donné un rendez-vous pour une pause «grignotte», fait maison, le jeudi 1er décembre 2022 à partir de 16h30 sous le préau de l'école maternelle.

Le montant de la collecte 2022 de 926€ s'établit comme suit :

- Périscolaire : 385.40€
- Comité des Fêtes : 250€
- Loisirs détente : 104.50€
- AASC Boules lyonnaises : 100€
- Urne de dons libres : 86.10€

Merci à tous et à l'année prochaine !



18

Repas des aînés

C'est dans la bonne humeur que 180 aînés se sont retrouvés à l'Espace Loire le Dimanche 9 octobre pour assister au repas des aînés servi par la Villa des Bordes et ponctué par le spectacle « music hall » animé par les artistes Phil et Laure.

Plus de 90 paniers repas préparés par la charcuterie Lebesne ont également été apportés aux personnes ne pouvant se déplacer.

Rendez vous mi octobre 2023 pour notre prochaine édition.

Banque alimentaire

La collecte en faveur de la banque alimentaire réalisée le samedi 26 novembre 2022 à l'Intermarché de Cléry a permis de collecter 395 kg de denrées contre 457 kg en 2021, soit une baisse de 13,6 %. Les denrées collectées étaient de qualité et essentiellement destinées aux enfants en bas âge. Un grand merci aux bénévoles et à l'ensemble des donateurs.

Au niveau départemental, c'est 90 tonnes de denrées qui ont été enregistrées contre 98 en 2021.



Octobre rose

Dans le cadre d'« octobre rose », communication destinée à sensibiliser les femmes au dépistage du cancer du sein et à récolter des fonds pour la recherche, la commission « action sociale » en sus des présences à l'AMAP le vendredi soir et sur le marché hebdomadaire, s'est associée pour la première fois, aux sections « randonnée » et « gym danse » pour organiser une ballade « rose ».

Cette promenade a rassemblé 58 personnes et permis de « récolter » 440,70 euros au profit de la ligue contre le cancer du Centre.

Merci aux sections et à l'ensemble des participants.

Extension de l'accueil de loisirs sans hébergement et restructuration du restaurant scolaire

Un accent mis en avant auprès de la jeunesse, pour les accueillir dans des conditions optimales.

Comme annoncé dans diverses communications antérieures, la Municipalité a retenu l'architecte Isabelle Leconte pour réaliser ce projet d'envergure à destination des enfants cléricois. Depuis, février 2021, ce dernier est travaillé conjointement avec la maîtrise d'œuvre et les agents du service jeunesse (périscolaire et restauration scolaire) pour permettre à ces travaux de correspondre pleinement à leurs attentes.

Afin de respecter et de minimiser les coûts budgétaires, il a été décidé que les travaux comprendraient :

- La restructuration de la cuisine afin de continuer de produire sur place à partir de produits locaux. Ceci nécessite principalement l'extension de l'espace de stockage avec la création de chambres froides, l'agrandissement de la légumerie et la modernisation du matériel.
- Une modernisation concomitante de la salle de restauration, comprenant la réfection des sols, une amélioration énergétique (chauffage et éclairage), une amélioration de l'acoustique et la restructuration des sanitaires.
- L'extension du bâtiment « les Poussins » permettant d'avoir une salle supplémentaire, un local entretien/ménage, un local servant de réserves de matériels et un bureau de direction.

Suite aux diverses réunions et accords des services, les travaux ont pu débuter au mois de décembre et les fondations ont été coulées. Les conditions climatiques actuelles permettent de poursuivre les travaux en respectant le rétroplanning.

La livraison de ces travaux est prévue pour août 2023. Le but étant d'accueillir, à la rentrée de septembre 2023, le personnel et les enfants dans des locaux rénovés et agrandis.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'évolution de ces travaux...



Notre Dame de Cléry chausse ses « baskets »

Le lundi 26 septembre, les 113 élèves (de la petite section au CM2) accompagnés des 11 adultes de l'école Notre Dame ont participé à la grande course solidaire organisée par l'enseignement catholique du Berry-Loiret.

Ce marathon de type ekiden (course parcourue à plusieurs) a été un moyen idéal pour tester nos facultés physiques et mentales mais aussi développer la persévérance et le dépassement de soi. L'équipe pédagogique tout comme les élèves se sont investis pleinement et ont pris beaucoup de plaisir à se soutenir et s'encourager. Un bel élan pour lancer l'année scolaire !

Cette matinée a aussi été l'occasion de recourir aux compétences des plus grands. La classe de CM a effectué un travail de mesure « grandeur nature ». Elle a ainsi balisé la cour pour créer deux parcours, l'un de 500 mètres et l'autre de 200 mètres. Elle a ensuite poursuivi son travail en calculant la distance totale parcourue.

Avec ces 246 kilomètres, l'école a contribué aux 21 619 kilomètres parcourus et cumulés dans le Berry et le Loiret. L'envie de renouveler l'expérience en fin d'année scolaire est lancée dans l'école afin de constater (ou non ;-)... nos progrès !

Soline Chanel, chef d'Établissement



CLÉRY-SAINT-ANDRÉ

EN DIRECT SUR VOTRE SMARTPHONE !



Avec Citykomi®,
l'application
des collectivités
zéro pub
zéro donnée
personnelle.

1

► **TÉLÉCHARGEZ
L'APPLICATION
CITYKOMI®**
C'est gratuit !



2

► **FLASHEZ
CE QR CODE**
pour vous
abonner



3

► **RECEVEZ
VOS ALERTES
EN DIRECT**
sur votre
smartphone



AIDE PSYCHOLOGIQUE

L'association PSYCHO- HARMONIE se tient à votre disposition, pour vous accompagner vers une vie plus simple et plus douce.

- Par l'utilisation de la Psychothérapie, de l'Art- thérapie, de l'EFT, de la Relaxation, des TCC, elle peut vous accueillir, vous écouter, vous aider :
- Dans la communication au sein de votre couple, la relation familiale, l'accompagnement des enfants et des ados.
- Dans la recherche du mieux être dans votre vie personnelle, votre vie professionnelle .
- Dans le coaching, le développement de compétences managériales, l'organisation et la gestion du temps.

ACTUALITÉ ASSOCIATIVE

Elle peut vous aider à libérer votre esprit des pensées automatiques, des anxiétés, des angoisses, des phobies, des traumatismes qui viennent altérer votre capacité à être bien dans le présent. Elle peut aussi vous apporter le soutien dans le traitement des comportements de dépendance. **Gérard FAY, psycho- somatothérapeute diplômé, est disponible pour tous renseignements au 06 86 73 98 66 .**

<https://psychoharmonie.wixsite.com/g-fay> - N'hésitez pas à le consulter, il aura plaisir à vous apporter son aide et une écoute attentive.

AUX ALENTOURS – ESPACE DES ARTS

L'Association « Aux Alentours – Espace des arts » continue de se développer !

Depuis la rentrée de septembre, nous sommes heureux d'accueillir de nouveaux adhérents ainsi que de nouveaux intervenants pour des stages de Moulage et de Patine avec Christine Champagne-Dillinséger et de Bande Dessinée avec Jérôme Bailly. Vous trouverez toutes les informations de nos différentes activités sur le Facebook : <https://www.facebook.com/auxalentours.espacedesarts> Les cours et les stages restent ouverts aux adultes et aux enfants, tout au long de l'année, n'hésitez pas à vous inscrire. Également, cette année, pour la première fois, nous organisons un "Marché de l'art" à Cléry-Saint-André, les 27, 28 et 29 mai 2023, à l'Espace Loire, qui accueillera une vingtaine d'artistes locaux et d'autres horizons. Réservez donc, d'ores et déjà, votre date pour venir découvrir ces talents et n'hésitez pas à nous contacter par mail pour toutes questions : auxalentours.arts@gmail.com **A bientôt !**



Maison des Arts et de la Création
111 rue du Maréchal Foch à Cléry-Saint-André

BAGAD STER GLAZ

L'année 2022 fut riche et variée en prestations et animations musicales diverses pour le bagad STER GLAZ.

Entre autres : Marathon de Cheverny, Foire aux Trufiaux de Graçay(18), Fête du Port d'Orléans, Fête de Saint-André, Ancêtres automobiles, Concert de la Saint-Fiacre dans l'Eglise de Saint-Marceau.

Le Bagad STER GLAZ a également organi-

sé une soirée musicale en compagnie des Copains Dsabord et de Ster Loire Diato en octobre dernier et a rencontré un beau succès. Le groupe s'étoffe un peu plus tous les ans et nous sommes 15 musiciens actuellement. Les répétitions du groupe se font les mercredis soir à Orléans et quelques dimanches à Cléry. Pour rejoindre le groupe ou pour un contact, des renseignements :

bagad.sterglaz@orange.fr



21

SECOURS CATHOLIQUE : SECTEUR CLÉRY-SAINT-ANDRÉ

Opération « La Boîte en plus » du 10 septembre 2022



L'équipe du secours catholique de Cléry - Portes de Sologne a organisé le samedi 10 septembre 2022 une opération « La Boîte en plus ».

En effet, devant le nombre croissant de personnes qui vivent, à cause de la conjoncture actuelle, des situations de plus en plus

difficiles, l'équipe souhaitait leur apporter une aide. C'est pourquoi, avec le soutien du Directeur et du Personnel de l'Intermarché de Cléry-Saint-André, cette opération a rencontré un vif succès.

Nous tenons également à remercier les clients de ce supermarché. Grâce à tous ces dons, nous apporterons aux plus démunis une bouffée d'oxygène et nous les aiderons à continuer dans leur quotidien.

Merci pour votre générosité !

Afin d'améliorer notre engagement auprès des familles en difficulté et de participer à des actions ponctuelles (Boîte en plus...), l'équipe de Cléry - Portes de Sologne a besoin de bénévoles. (Tél. : 06 75 38 14 77)



CLÉRY VÉLO

Suite à l'évolution de différents vélos qui forme une belle panoplie de cyclistes : VAE, GRAVEL, VELO ROUTE, VTT ; notre association accepte tous cyclistes utilisateurs de ces vélos. Ils sont les bienvenus pour étoffer notre club CLÉRY VÉLO, le tout sans esprit de compétition avec respect du code de la route.

Nous sommes affiliés à la Fédération Française de Cyclotourisme. FFCT.

Ensemble, à vélo tout est plus beau.

Contacts :

Gilles MAUPERTUY - cleryvelo@gmail.com

Georges CLEMENT - clement.gf@wanadoo.fr





ABCD PARENTS D'ÉLÈVES

Reprend ses actions !!

Ce dernier trimestre de l'année aura été propice à retrouver les actions d'avant période COVID.

Les goûters de fin de périodes scolaires ont repris le vendredi 21 octobre pour fêter le début des vacances de la Toussaint. Les gâteaux avaient été préparés par les parents d'une classe de maternelle et d'élémentaire et les sachets de bonbons par l'ABCD... le tout dans une ambiance « Halloween ».

L'ABCD était également présente au marché de Noël organisé par la Mairie. Les crêpes salées et sucrées ont à nouveau ravi les papilles des petits et des grands. Un père Noël en chocolat était offert à chaque enfant de l'école venu sur le stand. Et cette année, l'ABCD avait proposé une tombola de Noël. Les profits seront utilisés pour participer aux projets de l'école.

L'ABCD a également offert à chaque élève des écoles une suspension en bois. Les enfants étaient invités à la peindre ou à la colorier, puis à venir l'accrocher dans les sapins que la Mairie avait installé aux abords de l'école. Ces temps de partage sont précieux et appréciés de tous.

N'hésitez pas à nous rejoindre et à nous faire part de vos idées d'activités pour les enfants.
abcdparentsdeleves@gmail.com



LES VOIX D'ART DOUX

Après le concert de novembre réunissant trois chorales au Centre Culturel de St Laurent/Nouan, les Voix d'Art Doux répètent le mardi soir de 20 H. à 21 H.30 salle de l'Harmonie cour de la mairie de Cléry pour préparer les futures rencontres des mois de Mai et Juin.

Vous qui aimez chanter, venez nous rejoindre pour faire l'apprentissage du chant choral et participer à ces rencontres enrichissantes qui sont de vrais moments de détente et d'amitié. Nous vous attendons pour un essai un mardi prochain.

Contacts : Nicole HEMOND - 02 38 45 74 43 / Marie-Françoise ROCHE - 06 08 17 10 45



AASC TENNIS DE TABLE

La section Tennis de Table de l'AAS Cléry existe depuis près de 35 ans et compte aujourd'hui 45 licenciés, 23 en compétition et 22 en loisir, avec 6 équipes engagées en compétition.

L'adhésion de nouveaux joueurs a été un succès en septembre dernier, notamment grâce au forum des associations.

Pour les accompagner, nous avons recruté un nouvel entraîneur, Raphaël, en complément de Nathan.

Les entraînements se déroulent au gymnase du collège, le mercredi de 17h30 à 20h et le vendredi de 18h à 20h, en fonction des âges.

Notre tournoi annuel de niveau national depuis 31 ans, est connu pour sa convivialité.

Le spectacle est au rendez-vous avec des joueurs de tout niveau et de toute la France.

On vous donne déjà rendez-vous pour le week-end du 27 et 28 mai 2023 !

La pratique du tennis de table peut se faire à tout âge, il n'est jamais trop tard pour commencer donc n'hésitez pas à nous rejoindre.

Pour tout contact : aascleryping@gmail.com

Blog : <https://tennisdetableclery.over-blog.com>



LES MARMOUSETS

Activités à la crèche des Marmousets
 Malgré le Covid, la crèche et l'association ont pu organiser toutes les sorties avec nos petits Marmousets :

- le Salon du Livre à Mareau aux Prés,
- la découverte des animaux de la ferme de Mr Neveu Philippe à Dry,
- la visite de la caserne des pompiers,
- l'Île Charlemagne...

Sans compter plein d'autres activités : la balade en forêt, la réalisation d'un potager, la kermesse, le pique-nique, les moticités, les activités en plein air, les lectures, la musique... Cet automne a été marqué par la sortie aux Vergers des Biaunais, qui a ravi petits et grands.

Le samedi 10 décembre 2022, l'association a organisé une fête de Noël en décorant la salle (Espace Loire de Cléry saint André) dont un espace sur la scène très joliment décoré,

merci à Gatelier et Ambroisie Coiffure pour le prêt de décorations.

Ont également été prévus une tombola, un goûter de Noël offert aux familles, et la visite du Père Noël.

Un très chouette spectacle a été proposé aux enfants par la compagnie CCDM, intitulé «voyage au pays des lumières de Noël».

Nous remercions tous les intervenants qui nous ont permis de faire plaisir à nos petits Marmousets.



CRÉATION ACCUEIL

Notre Assemblée Générale du 17 février:

Cette année nous vous donnons rendez-vous à notre Assemblée Générale le vendredi 17 février à 18h30 à l'Espace Loire où vous êtes cordialement invités.

Nous vous présenterons, à cette occasion, nos différents projets pour cette nouvelle année 2023 et elle se terminera comme d'habitude dans la convivialité autour du pot de l'amitié.

Sortie Déjeuner-Spectacle :

Elle est prévue au cabaret « Madame sans gêne » à Vendôme fin mars, début avril. La date précise restant à définir. Ce sera un bon moment de détente.

Voyage de 4 jours fin septembre.

Il aura pour destination La Baie de Somme, la visite du parc du Marquenterre, Saint Valéry sur Somme et la côte jusqu'à Mers les Bains/ Le Tréport.

Ce voyage est en cours de finalisation, le prix, la date, et son descriptif vous seront communiqués dès que possible.

Pour tous renseignements concernant ces deux sorties, vous pouvez contacter :

Maité CHESNEAU : Tél 02 38 45 96 66

Port 06 81 26 70 88

Voyage de 8 jours à MADERE du 5 au 12 juin 2023.

Découverte de l'île volcanique de Madère, avec sa végétation luxuriante et très verdoyante ainsi que de sa capitale : Funchal,

ville très animée et vivante.

Pour tous renseignements contacter :

Edda DI RAIMONDO : tél 06 16 57 48 89

Autres activités :

Comme tous les ans nous avons participé au Marché de Noël. Marché qui est également une occasion de nous rencontrer.

L'Atelier du mardi permet à nos adhérentes de pouvoir se retrouver et de partager des moments de convivialité. Si vous désirez avoir des renseignements sur ces activités contacter Liliane CESAIRE au 02 38 45 76 92. Vous souhaitant une très bonne année 2023 et espérant vous retrouver nombreux sur ces destinations.

LUMIÈRES SUR NOTRE-DAME DE CLÉRY

Chanter en 2023 avec LSND

L'année 2022 nous a permis de renouer avec les grands concerts de rentrée. Vous n'avez pas pu être là pour chanter le MESSIE de Haendel. Alors nous vous invitons à participer à l'Assemblée Générale le vendredi 20 janvier à 19h à la salle paroissiale de Cléry. L'association recrute pour son conseil d'administration et ses différents projets (comptable, développeur, informaticien, secrétaire, éducateur, professeur et autres compétences). Au terme de cette réunion, nous dévoilerons le programme des concerts 2023, la nouveauté de l'année et nous annoncerons le calendrier des répétitions. Nous terminerons la soirée en partageant un verre et une galette. Vous

pouvez dès à présent imaginer le chef d'œuvre de la musique sacrée auquel vous pourrez participer. RDV à la Journée Portes Ouvertes avec une 1ère répétition ouverte à tous vous permettant de découvrir les chœurs de LSND : samedi 1er avril au lycée Voltaire à Orléans.

Renseignements au 06 29 27 96 13 ou par e-mail à : lumieres.nd.clery@gmail.com



23

CLÉRY-SAINT-ANDRÉ EN TRANSITION

En transition ici comme ailleurs

« Mieux habiter la terre à l'heure du nouveau régime climatique ». Cette invitation à l'action nous était lancée par Bruno Latour, sociologue et philosophe français, disparu le 9 octobre dernier. Nous n'avons certes pas la prétention de transformer les hommes et les sociétés. Mais, à notre humble niveau, agir avec autant de modestie que de conviction, prendre notre part aussi simplement qu'efficacement. Nous avons semé ces graines dans les champs de la transition et nos valeurs mûrissent depuis la création de notre association, il y a 4 ans. L'écoute et la bienveillance sont toujours là,



renforcées par l'expertise et l'énergie. Des fleurs et des fruits ont déjà été récoltés : les sourires et l'engagement des collégiens qui suivent en nombre nos ateliers, les discussions et les joies au jardin expérimental partagé, les appareils réparés, les déchets ramassés... Le cycle des conférences autour de l'eau a aussi rencontré un beau succès et ouvert de fructueux échanges. Pour protéger le vivant et les écosystèmes, nous œuvrons à la remise en question collective et personnelle.

Notre association est ouverte à tous : rejoignez-nous !

clery.entransition@lilo.org



HARMONIE MUNICIPALE

L'Harmonie de Cléry vous souhaite une bonne année 2023 !

Et pourquoi pas une année différente ? Une année où nous écouterons la musique autrement ! Sans parler de faire de la musique nous avons tous dans notre environnement des instants musicaux, des flashes qui nous font dresser les oreilles ? Et si cette année on prenait le temps d'identifier ce qui nous entoure, d'où vient la musique qui habille la publicité par exemple ? Certains vous diront : Moi j'aime la grande musique ! Est ce que l'on doit considérer qu'il y en a de la petite ? Notre concert de sainte Cécile nous a fait faire le tour du monde ! En fermant les yeux nous sommes partis de Londres puis Paris. La sirène d'un paquebot nous a fait prendre la mer pour arriver chez les indiens d'Amérique. Plus tard c'est le barrissement d'un éléphant et des rythmes orientaux qui nous font rêver d'Asie. En ouvrant les yeux c'est le tic-tac du réveil qui nous ramène sur terre. Parfois ce sont nos pieds qui prennent le pas sur nos sens par des accents de fandango, boléro, pasodoble et autres rock'n'roll ! Le claquement de nos doigts se laisse guider par le jazz et



les airs martiaux des commémorations nous invitent au souvenir !

Alors ne boudez pas le plaisir de la musique, venez nous écouter lors de notre **prochain concert pour célébrer le printemps le dimanche 2 avril à l'Espace Loire**. Et bien sûr même si cela fait longtemps que vous n'avez pas pratiqué, même si vous pensez que vous n'avez pas le niveau, venez nous rencontrer !

Prenez contact avec notre cheffe Stéphanie Moreau au 06 22 11 42 64 ou notre président Jean-Pierre Quesne 06 41 96 54 31.

La musique nous fait voyager, rêver, imaginer, danser..... Vivre !

L'AAS CLÉRY TENNIS

L'AAS Cléry Tennis : familiale mais compétitive



L'AAS Cléry Tennis composée cette saison 2022-2023 de 30 jeunes et de 40 adultes (dont 15 Femmes et 25 Hommes) a investi les courts de Tennis du département pour disputer les compétitions proposées par la Fédération Française de Tennis et son comité. C'est dans une ambiance familiale mais néanmoins compétitive que les joueuses et joueurs de l'AAS Cléry Tennis peuvent exprimer leur savoir-faire.

Au vu de la demande croissante des adhérents à participer aux championnats, une équipe supplémentaire Hommes a été créée pour le championnat d'hiver départemental qui se déroule tout au long de ce mois de janvier (l'association comptabilise maintenant 3 équipes Hommes). La question se posera également au printemps pour créer une seconde équipe féminine.

Les matchs sont appréciés par les compétiteurs car permettent avant tout de rencontrer les clubs voisins et d'échanger sur notre passion commune.

L'esprit familial du Tennis Club de Cléry Saint André amène de plus en plus d'adhérents à essayer la compétition par simple plaisir de pratiquer le sport de la balle jaune dans des conditions de tournois, avec l'envie de performer ou simplement de s'amuser.

Contact : clerytennis@gmail.com



CONCERT JUMELAGE CLÉRY / HAÏTI

Notre concert prévu le 18 novembre dernier a été reporté.

Clément Joubert et les grands élèves de l'orchestre du conservatoire d'Orléans ont gardé leur engagement et viendront offrir leurs talents et jouer gracieusement pour le Jumelage Cléry / Haïti le dimanche 26 février 2023. Clément Joubert est le Directeur artistique de la Fabrique Opéra Val de Loire et de l'orchestre l'inattendu. Avec enthousiasme il a accepté de nous faire partager des morceaux de musique allant du classique au baroque avec bien sûr des airs d'opéra et un avant-goût de la Tosca. C'est avec beaucoup de générosité qu'il nous fera goûter ces moments de musique au bénéfice du jumelage Cléry / Haïti.

Pour notre association c'est une occasion importante de récolter des fonds et de nous permettre de poursuivre notre aide humanitaire. L'école de Baie de Henne que nous soutenons depuis bientôt 20 ans rencontre d'énormes difficultés en raison du contexte socio-économique dramatique d'Haïti. Notre volonté est de continuer à aider ces enfants pour qu'ils puissent se sortir du marasme quotidien auquel ils font face. C'est par vos dons que nous pourrions continuer à leur permettre d'espérer à un avenir meilleur.

Nous vous attendons nombreux le dimanche 26 février 2023 à 17 h à l'Espace Loire de Cléry Saint André. Entrée libre.

AAS CLÉRY RANDO

Une belle activité !

L'AG qui s'est tenue le 18 novembre a permis de faire le point sur le bilan d'activités 2022. Outre les randos hebdomadaires, les 20km un vendredi par mois, le week-end de printemps nous a conduits à Bellenave (Allier) et la semaine en juin dans le Cotentin comme relaté précédemment.

La reprise le 7 septembre fut une journée exceptionnelle puisqu'elle eut lieu à Fréteval (Loir-et-Cher) et a permis l'après-midi la découverte du musée de la fonderie.

Le week-end d'automne à Briare, très apprécié, a permis la participation à la fête de la Rando organisée par le Comité du Loiret de la Fédération, la découverte du Musée des deux marines et la visite des châteaux de La Bussière et de Saint-Brisson.

En 2023, les marches du mardi, du mercredi et du vendredi emprunteront les sentiers de la région fléchés par les baliseurs bénévoles comme les six volontaires de notre club, merci à eux !



Les grandes sorties nous conduiront à Domfront-en-Poiraie en avril, une semaine en Alsace en juin et un week-end à Provins en septembre.

Ces sorties allient le plaisir de la découverte, la convivialité et le bien-être qu'apporte la

marche.

Si vous aussi vous voulez vous faire du bien venez nous rejoindre !

Contacts :

*clery-rando.aas@laposte.net
ou 06 88 36 97 16*

AASC GYM DANSE FITNESS

À l'aube de cette nouvelle année le bureau de l'Association Gym Danse de Cléry se joint à moi pour vous souhaiter ses meilleurs vœux de santé, de joie et de bonheur.

C'est aussi l'occasion pour nous de remercier nos adhérents, toujours aussi nombreux, pour leur bonne humeur et leur fidélité depuis de si nombreuses années. De remercier également nos coaches tous professionnels qui sont pour beaucoup dans le succès de notre association.

Chaque semaine, ils mettent à profit leur savoir faire et leur expertise afin d'assurer des cours qui ravissent petits et grands.

À l'instar d'Hélène notre coach spécialisée APA (activité physique adaptée) qui assure le cours sénior du mardi à 15h45 durant lequel elle vous fera travailler le cardio, l'équilibre ou la gestion de la respiration, elle pourra également vous conseiller et adapter ses cours en fonction d'éventuelles pathologies. Un cours de renforcement musculaire, plus intense, à 17h45 et 19h est au programme avec Hélène, ainsi que la gym GRS le mercredi pour les enfants et baby gym pour les tous petits le mardi après midi.

Vous pourrez aussi adopter le cours de Yoga/Pilates assuré par Elise le mardi et le mercredi 20h30 un moment de bien-être à base d'étirements propice à la détente et à la relaxation.

Sans oublier Arnaud qui assure le cours de renforcement musculaire le lundi matin, ou Christelle, toujours au top de sa forme, qui le mercredi dispense 3 cours : le renforcement musculaire et le step à 19h30, puis le fitdance à 20h30.

Et pour terminer nos deux jeunes et nouvelles coaches qui rencontrent un grand succès, Marion pour un cours de zumba endiablé le lundi à 20h30 et Laurine pour le modern jazz avec les enfants et ados le jeudi de 18h30 et 20 h.

N'hésitez pas à vous faire du bien !!! Sachez qu'il est toujours possible de nous rejoindre en cours d'année, pour cela contactez-nous sur : aas.clery.gym.danse.fitness@gmail.com

Enfin je souhaite remercier chaleureusement les membres du bureau Brigitte MARTIN, Perrine MARTIN et Armelle SABATIER pour leur aide précieuse et leur implication.



*C'est en leur nom que je vous souhaite à toutes et tous une très bonne année 2023
Et n'oubliez pas....soyez heureux !!!
Isabelle BARCELO*





AMAP TERRES D'ARDOUX

AGIR pour le Maintien d'une Agriculture Pay-sanne.

Nous ne défendons pas la nature, nous sommes la nature qui se défend.

Adhérer à notre association est une action militante et concrète, aussi humble et modeste soit-elle, en faveur des agriculteurs paysans locaux, qui démontrent que des pratiques respectueuses de la terre et des humains peuvent produire sobrement une alimentation saine pour tous. Nous travaillons avec 28 producteurs paysans en pratiques biologiques pour une large gamme de produits alimentaires de qualité (œufs, pain, légumes,

fruits, vins, bières, cidre, jus de fruits, huiles, graines, farines, pâtes, fromages, champignons, châtaignes, miel, viandes de bœuf, veau, agneau, porc, volailles, gâteaux, délices de fruits, tisanes)

À l'AMAP, nous retrouvons la maîtrise de notre consommation auprès de producteurs que nous connaissons et rencontrons. Soyons des consom'acteurs.

Venez échanger à la distribution chaque vendredi de 18h à 19h sous la halle au pied de la Basilique.

<https://terresdardoux.fr>

terresdardoux@gmail.com



AAS CLÉRY BASKET

Une nouvelle saison riche en licenciés et ponctuée de belles victoires !

C'est avec pas moins de 11 équipes évoluant dans différents championnats (9 en compétition et 2 équipes loisirs) auxquelles il faut rajouter la trentaine d'enfants de 3 à 6 ans qui constitue le groupe U7. Cette saison, notre club dépassera les 150 licenciés.

Depuis le démarrage du championnat, nos différentes équipes encadrées par une dizaine de bénévoles et notre salarié Célian ont pu comptabiliser de belles et prometteuses victoires. Cela récompense le travail de tous, bénévoles et joueurs.euses, pour le plus grand plaisir de nos premiers supporters, les parents, également sollicités pour la vie et le bon fonctionnement du club. Remercions-les tous ici.

Beaucoup de nouveautés cette année, dont la possibilité pour chaque enfant à partir de la catégorie U9 de pouvoir bénéficier d'un deuxième créneau d'entraînement, plus technique, pour pousser plus loin les habiletés des enfants et le plaisir de tous. Aider à encadrer les plus petits, arbitrer, organiser les matchs, sont quelques-unes des autres compétences que nous cherchons à développer chez tous nos licenciés.

Nous développons également la pratique du basket 3X3 et sommes depuis décembre plateau de réception des tournois 3X3 « jeunes » chaque mercredi de fin de période scolaire, en lien avec le comité du Loiret de basket, avec qui nous collaborons également en distillant la présence de certains de nos bénévoles dans différentes écoles du secteur pour des interventions basket auprès des écoliers.

Séduits par notre projet sportif ? Envie de rejoindre notre équipe de bénévoles et de nous aider d'une manière ou d'une autre ? Alors n'hésitez pas à venir nous voir lors de nos différents événements dont vous connaîtrez les dates en vous rendant sur notre site Internet ou réseaux sociaux. Prochain rendez-vous festif : le partage de la galette le dimanche 22 janvier.

Belle année 2023 à tous.

GO CLÉRY BASKET !

clerybasket.fr / [AASCleryBasket \(Facebook\)](#)
[aas_clery_basket \(Insta\)](#)

clerybasket@gmail.com

06 03 97 03 90 (A. Diet)

06 24 14 45 00 (E. Boissay)

Agissons ensemble pour Cléry-Saint-André

L'ensemble de notre équipe, Agissons Ensemble pour Cléry Saint André, vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2023. Que cette nouvelle année vous apporte le bonheur en famille, la santé et la réussite dans vos projets. Arrivés bientôt à mi-mandat nous travaillons avec la même volonté celle de la mise en œuvre de nos projets structurants (restaurant scolaire, agrandissement du périscolaire, liaisons douces, isolation des bâtiments, voiries ...) tout en maîtrisant les budgets dans cette période actuelle de restriction. En parallèle nous continuons à tout mettre en œuvre pour obtenir les subventions possibles en sollicitant les différents organismes comme le Pays Loire Beauce, la DETR, le PETR, le département... Le programme des festivités pour 2023 est établi il va permettre d'animer notre ville par des moments de partage et d'échanges forts. Agissons ensemble pour un village épanoui et accueillant...

Vivre ensemble à Cléry-Saint-André

Sans ambition

Nos élus majoritaires ont refusé d'inscrire notre commune parmi les « petites villes de demain », alors que ce programme qui vise « à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes et des territoires alentours, en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et engagés dans la transition écologique. » pouvait être obtenu, avec des aides et des financements. De même, notre commune fait profil bas lorsqu'il s'agit de se positionner comme un pôle attractif au Sud Loire pour équilibrer la nouvelle composition de notre communauté de communes. Cela va dans le sens général de l'extinction progressive de notre rayonnement, avec la disparition du Marché villageois et la baisse d'attractivité de nos fêtes. Cléry-Saint-André se recroqueville sur son passé et n'invente plus rien. Il y aura encore des opportunités dans les mois à venir, avec le Plan Vert, les fonds européens, des appels à initiatives. Retrouverons-nous une ambition éducative pour nos enfants ? Puisqu'il est question de réhabiliter le quartier du « clos de l'Ardoux », aurons-nous un vrai projet ou une suite de rustines ? Notre commune saura-t-elle saisir les opportunités ? On ne sait jamais. D'ici là, nous vous souhaitons une belle année 2023 !

Un nouveau souffle pour Cléry-Saint-André

L'année 2022 a été riche de projets que nous avons accompagnés en cohérence avec notre projet : la maison des associations, la liaison douce entre le secteur des écoles et le centre bourg, l'implantation de la future bibliothèque et l'agrandissement du restaurant scolaire et de l'accueil de loisirs.

La vie d'un conseil municipal peut donner l'impression que les décisions sont prises de manière verticale. Le maire de Villorceau, Président des maires ruraux, dans la République du Centre, témoigne de l'ambiance tendue qui existe au sein des conseil municipaux à cause d'ambitions personnelles. Tous les élus d'un conseil municipal l'ont été parce qu'ils ont souhaité œuvrer pour le bien-être commun. C'est pourquoi il faut savoir dépasser son amour propre et travailler ensemble.

2023 s'ouvre sous le signe de défis auxquels nous devons solidairement faire face : la protection du pouvoir d'achat avec la construction du prochain budget communal, l'accélération de la transition écologique avec le fonds vert pour financer des projets ambitieux en la matière.

Toute l'équipe « Un Nouveau Souffle Pour Cléry » vous présente ses vœux les plus sincères de santé, prospérité, bonheur, solidarité, et réussite de vos projets personnels, professionnels et associatifs pour 2023.



